

CONGRES DE LA FEDERATION FRANCAISE DE CYCLISME

Du 19 au 21 février 2010

BAGNERES DE LUCHON (Midi Pyrénées)

NOTE D'INFORMATION



1. Infos pratiques

Pour vous rendre à Bagnères de Luchon :

- En voiture

- **Nantes - Luchon : 700 km**
(via Bordeaux, Aire s/Adour, Tarbes, Montréjeau)
- **Paris - Luchon : 850 km**
(via Limoges, Toulouse, Saint-Gaudens)
- **Toulouse - Luchon : 140 km**
(via Saint-Gaudens)

En train

Gare de Luchon : Renseignements au 3635 ou 0891 677 677. Pour le train de nuit n'hésitez pas à vous renseigner sur Corail Lunéa

- **Toulouse/Luchon (plusieurs trains par jour).**
- **Paris/Luchon (relation quotidienne TGV et trains couchettes).**

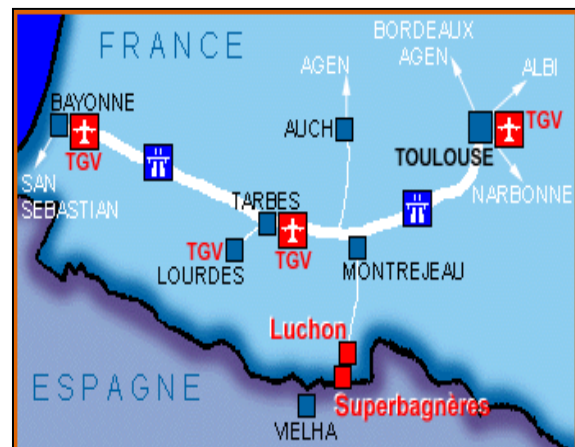


Pour tout renseignement :

www.voyages-sncf.com - www.ter-sncf.com

En avion

- **Aéroport Tarbes/Lourdes/Pyrénées à 110 km**
- **Aéroport de Toulouse/Blagnac à 140 km**
- **Aéroport de Pau/Pyrénées à 140 km**



Pour tout renseignement :

- **Air France (www.airfrance.fr)**
- **Easy Jet (www.easyjet.com)**

2. Lieu du congrès

Les réunions du Congrès fédéral se dérouleront au bâtiment du casino de Bagnères de Luchon et deux groupes de travail à la mairie de Bagnères de Luchon (250m du casino).



Site d'accueil



Théâtre



Salle de travail



Accueil



Espace Restauration

3. Programme du Congrès fédéral

Vendredi 19 février 2010 :

- De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 :
Accueil des congressistes
- De 14h30 à 18h00 :
Réunion des membres du conseil des comités d'outre-mer

Samedi 20 février 2010 :

- De 8h30 à 12h15 :
Séance plénière des congressistes (Théâtre)
- De 14h00 à 17h45 : Groupes de travail

GT n°1 (après midi) :
Le développement durable
Animé par Paul Antoine LANFRANCHI, Roger Bordeau et Patrick FRANCOIS
Coordinateur FFC : Jean-Jacques FRINOT
- GT n° 2 (après midi) :
Marketing et sponsoring
Animé par Ludovic SYLVESTRE, Philippe AUDRY
Coordinatrice FFC : Sylvie PASQUALIN
- GT n° 3 (après midi) :
Mise en place d'un plan régional de BMX
Animé par Sylvain DUPLOYER, Fabrice VETTORETTI
Coordinateur FFC : Emmanuel HUSSON
- 18h00 : Réception officielle en Mairie de BAGNERES DE LUCHON
- 20h30 : Dîner officiel offert par la Municipalité

Dimanche 21 février 2010

- De 8h45 à 13h00 : Assemblée Générale Fédérale (Théâtre)
- 13h30 : Déjeuner officiel offert par la FFC

4. Délégués

Conformément à notre mail, la date limite d'inscription de vos délégués a été fixée au 26 janvier 2010. Nous rappelons également que chaque comité régional doit adresser à la Fédération le modèle de PV type complété et par la suite un exemplaire du procès-verbal de son assemblée générale dans lequel il devra être fait état du déroulement complet de leur réunion de travail annuel.

Nota :

- **seules les voix des délégués présents à l'assemblée générale du 21 février 2010 pourront être exprimées ;**
- chaque délégué devra être porteur de sa licence 2010. Celle-ci devra être présentée au moment de la signature du registre des présences, avant l'entrée dans la salle de l'assemblée.

5. Badge d'entrée

Le droit d'assister à l'assemblée générale de la FFC devra, pour tous les participants (délégués, officiels, invités) être matérialisé par le port d'un badge qui sera adressé aux comités régionaux, à charge pour ces derniers de les transmettre aux intéressés.

Aucun auditeur libre, en dehors des membres prévus et des invités, ne sera accepté.

6. Hébergement

La réservation des hébergements pour les personnes assistant à l'assemblée générale est laissée aux soins de chaque comité.

Nous rappelons aux Membres du Conseil d'Administration Fédéral, que leur logement est prévu par le siège fédéral (sous réserve de leur confirmation définitive à l'aide de l'imprimé envoyé par Florence CONTESSE à nous retourner **avant le 30 novembre 2009**). L'hôtel officiel est ACTA HOTEL à Bagnères de Luchon.

7. Indemnités de déplacement

Les indemnités de déplacement et de séjour seront seulement remboursées sur présentation d'une note de frais aux membres du Conseil d'Administration et aux Présidents des comités régionaux non élus au Conseil d'Administration ou à leurs suppléants, suivant le barème fédéral.

8. Repas officiels

▪ Samedi 20 février 2010– De 12h00 à 14h00

Le déjeuner est exclusivement réservé aux délégués des comités régionaux qui participent aux groupes de travail, aux membres du conseil d'Administration et aux intervenants de la journée du samedi 20 février 2010.

Le comité régional devra prendre à sa charge le déjeuner :

- de ses délégués titulaires/suppléants participant aux groupes de travail
- de ses invités participant aux groupes de travail

Le prix du repas est fixé à 30 € par personne.

Le siège fédéral prendra à sa charge le déjeuner :

- des animateurs des groupes de travail
- des Présidents de comités régionaux qui sont membres du Conseil d'administration de la FFC
- des membres du Conseil d'administration de la FFC

▪ Samedi 20 février 2010 : Dîner officiel

Le dîner officiel est offert par la ville de Bagnères de Luchon. Il est ouvert à tous (sous réserve de confirmation de votre inscription à l'aide de l'imprimé spécifique).

▪ Dimanche 21 février 2010 : Déjeuner de clôture

A l'issue de l'assemblée générale, un déjeuner sera servi.

Le comité régional devra prendre à sa charge le déjeuner :

- de ses invités (épouses, conjoints, délégués suppléants, etc.)

Le prix du repas est fixé à 40 € par personne.

Le siège fédéral prendra à sa charge le déjeuner :

- des délégués titulaires élus (ou, le cas échéant, des suppléants en cas d'absence des titulaires),
- des Présidents de comités régionaux non membres du Conseil d'administration de la FFC,
- des membres du Conseil d'administration de la FFC.

Nota important: Toutes les inscriptions aux repas officiels se feront à l'aide de l'imprimé envoyé à tous les comités régionaux. Nous rappelons que la date limite d'inscription a été fixée au 26 janvier 2010. Au-delà de cette date, il ne sera plus possible d'inscrire d'autres personnes. En cas d'annulation d'un repas, il conviendra de contacter le siège fédéral (Patrice Roy ou Johanna PITAVY).

Pour le paiement, une facture sera adressée à chaque comité régional à l'issue du Congrès fédéral.

Les cartons d'invitation aux différents repas seront adressés au comité régional en même temps que les badges permettant d'assister à l'assemblée générale. Il appartiendra au comité régional de les transmettre ensuite aux intéressés.



Pour tout renseignement complémentaire sur l'organisation de ce Congrès Fédéral, nous vous invitons à prendre contact avec les personnes en charge de ce dossier :

- Patrice ROY, Secrétaire Général 01.49.35.69.10
- Johanna PITAVY 01.49.35.69.86
- Florence CONTESSE 01.49.35.69.36